VILLE DE
COSSONAY

Communications de la Municipalité au Conseil communal – 5 octobre 2026

Joachim Cretegny

Toches communales

Les baux à ferme des toches communales arriveront à échéance le 31 octobre 2027. Conformément au cadre légal, à savoir un préavis d'un an, un courrier de résiliation a été adressé à tous les bénéficiaires d'une toche. Le but étant d'analyser chaque situation et de notamment vérifier si les preneurs de bail répondent toujours aux critères d'attribution. Sur la base des réponses récoltées, la Municipalité décidera de la nouvelle répartition des terrains communaux pour la prochaine période courant de 2027 à 2033.

Ressources Humaines – Réorganisation du Greffe municipal

Une réorganisation du Greffe interviendra au 1er janvier 2027. Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Vanessa Calanna au poste de secrétaire municipale adjointe. Madame Calanna occupe un poste de collaboratrice au sein de l'administration communale depuis le 1er mai 2020. Sa nomination à la nouvelle fonction témoigne de son engagement et de la qualité de son travail. Elle accomplira sa mission en binôme avec Fanny Chenuz, également secrétaire adjointe et employée fidèle depuis plus de 15 ans. Ensemble, les deux collaboratrices assumeront un poste à 100%.

L'équipe du Greffe est complétée par Dominique Mariller, secrétaire polyvalente et responsable de la formation des apprentis et d'Emilie Gabriel, apprentie employée de commerce en troisième année. À la suite de la démission de Tiffany Favre, secrétaire adjointe sortante, un poste de secrétaire à 80% est à repourvoir. Les candidatures reçues à la suite de la mise au concours sont en cours d'évaluation.

Vernissage du livre « Les Câbleries de Cossonay – une épopée humaine »

Après avoir fait l'objet d'un feuilleton durant quatre mois dans le Journal de Cossonay, le vernissage du livre « Les Câbleries de Cossonay – une épopée humaine » aura lieu le mercredi 7 octobre 2026 dès 17h30 à la Salle du Verger à Penthalaz. L'entrée est libre, sans réservation. Les deux auteurs, Bernard Morel et Pascal Pellegrino, seront présents pour une séance de dédicace.

Représentations

J'ai le plaisir de vous annoncer mon élection au Comité de l'ARCAM et au bureau en tant que Vice-président.

J'ai également l'honneur d'avoir été élu au Conseil d'administration de Valorsa SA. Je prendrai ma fonction lors de l'assemblée générale au printemps 2027.

Candidat au Grand conseil

Depuis fin 2025, je me suis intéressé à me présenter aux élections cantonales de 2027.Après plusieurs discussions avec le groupe PLR de l'arrondissement de Morges, j'ai choisi de les rejoindre au printemps 2026 et de déposer ma candidature aux élections 2027. En plus de porter les valeurs du PLR, les thématiques relatives pouvoir d'achat, au soutien des PME et à l'autonomie des Communes seront celles que je mettrais en avant.

Ma volonté est de porter les couleurs PLR au niveau cantonal, tout en gardant celles de CossEntente au niveau communal. Après un processus de sélection interne, j'ai le plaisir de vous annoncer que ma candidature a été retenue parmi les 16 candidats qui seront présentés par le PLR pour l'arrondissement de Morges.

Je vous remercie de l'accueil favorable de ma candidature ainsi que de votre soutien en vue de cette élection.

Florence Texier-Claessens

Journée « Osons tous les métiers »

Pour la 1ère fois, la Commune participera à la Journée « Osons tous les métiers » en accueillant six élèves de 7, 8 et 9ème année. Ces élèves passeront dans les services communaux (voirie, conciergerie, greffe, etc…) afin de mieux connaître les métiers possibles dans une commune. Les élèves seront accueillis à midi à la Pamtine où un repas leur sera offert.

JUNP

La permanence JUNP (« J'ai un projet »), s'est ouverte à la Goûtine les mercredi après-midi. Elle propose un soutien aux jeunes de 13 à 25 ans de la Commune et environs qui veulent monter un projet (spectacles ou autres). Ce service est offert à la Commune par le CVAJ (Centre Vaudois d'aide à la jeunesse) et il est gratuit pour les jeunes. Cette permanence se tiendra jusqu'au 15 novembre.

Jean-Claude Challet

Ressources en géothérmie profonde – Permis de recherche «Eclépens-3 »

La Direction générale de l'environnement a octroyé un permis de recherche à la société Swiss Geo Energy SA. Ce permis est valable du 1er novembre 2026 au 1er novembre 2028. Intitulé « Eclépens-3 », il couvre un secteur carré situé entre Cuarnens, Agiez, Penthéréaz et Sullens. Il autorise des recherches en surface afin de récolter des données de sismicité passive, des mesures de gaz, de hydrochymiques et isotopiques sur les sources et les captages. En outre, il vise l'interprétation et la modélisation géologique et hydrologique 3D.

Cyril Mumenthaler

Travaux route de Morges

L'abri de bus a été posé et le marquage routier provisoire a été réalisé. Afin de limiter les frais inutilement répétitifs, seul le marquage strictement nécessaire a été appliqué, dans l'attente de la pose du revêtement définitif programmée au printemps prochain.

Marquage 30 km/h Allens

Le marquage au sol de la zone 30 à Allens est désormais entièrement achevé.

Travaux et restrictions de circulation – Grand'Rue et Rue des Bons-Enfants

Des travaux de modification de la chambre d'eau claire située en haut de la Grand'Rue se dérouleront **du lundi 12 au vendredi 16 octobre prochain, de 07h30 à 17h00** (sous réserve des conditions météorologiques).

Pour sécuriser le chantier, le plan de circulation suivant sera appliqué durant la journée :

- **Grand'Rue :** mise en sens unique au niveau de l'intersection avec la rue des Bons-Enfants, en direction de La Sarraz.
- **Rue des Bons-Enfants :** fermée à la circulation routière pour l'emprise du chantier (l'accès aux garages et places privées restant garanti).

- **Cheminements piétons :** entièrement maintenus et sécurisés.

Un courrier spécifique a été adressé aux riverains concernés.

Association intercommunale (AIEE)

J'ai le plaisir de vous informer de ma nomination à la vice-présidence de l'AIEE (*Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées*), au sein de laquelle je me réjouis de représenter notre Commune.

Romain Roseng

Programme GESTIMMO

Le Service des bâtiments utilise depuis quelques jours le programme Gestimmo. Il s'agit d'un guichet virtuel accessible via un QR code ou un lien internet. Ceci pour annoncer un problème technique, demander du matériel et solliciter un badge ou une clef. Ce programme est destiné aux écoles, aux sociétés locales, aux services internes de la Commune. L'objectif est de centraliser toutes les demandes concernant les bâtiments communaux et de gagner en efficience et en efficacité.

CLAC (PAM 3)

La remise en état des locaux, propriété de la Protection civile Région Morges et occupés jusqu'en 2025 par le Centre de Loisirs et d'Animation de Cossonay, s'est déroulée fin août, à la satisfaction de toutes les parties prenantes. Plusieurs Pcéistes, épaulés par le Service des bâtiments communaux de Cossonay, ont profité d'un cours de répétition de cinq jours pour évacuer le mobilier et le matériel utilisés jusqu'ici par le CLAC. Certains objets endommagés ont été jetés, d'autres, en meilleur état, ont été donnés.

Cloches du temple

Les travaux d'électrification du système de sonnerie des cloches sont terminés. Ils se sont déroulés courant septembre. Ces derniers mois, plusieurs pannes récurrentes avaient été constatées. Il avait donc été décidé de remplacer le système mécanique par un système électrique. Le coût des travaux, CHF 5'000.-, avait été accepté par votre Conseil dans le préavis relatif à la demande de crédit complémentaire. Le budget a été respecté. Le système est désormais plus régulier et a retrouvé son intensité sonore. Le volume n'a pas été augmenté et reste à environ 80 db.

Cossonay, le 5 octobre 2026 / bab